



GRUPE D'ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES
INITIATIVES DES SOMMETS DES AMÉRIQUES (GRIC)
Première réunion au niveau ministériel en 2023
23 juin 2023
Washington D.C.

OEA/Ser.E
GRIC/M.1/INF.27/23
30 juin 2023
Original : espagnol

TRAVAUX MENÉS PAR LES GROUPES TECHNIQUES *AD HOC* DURANT LA PHASE DE SUIVI ET DE MISE EN ŒUVRE DU NEUVIÈME SOMMET DES AMÉRIQUES

(Présenté par la présidence du GRIC)

1. Contexte

Le présent rapport examine les principales avancées obtenues dans le cadre des groupes techniques *ad hoc* établis par le Groupe d'évaluation de la mise en œuvre des initiatives des Sommets des Amériques (GRIC) au niveau ministériel, au titre de la phase de suivi et de mise en œuvre du Neuvième Sommet des Amériques. Le Neuvième Sommet s'est tenu à Los Angeles en juin 2022. Sur le thème « Construire un avenir durable, résilient et équitable », les chefs d'État et de gouvernement du Continent américain ont adopté par consensus cinq (5) documents, établis comme des engagements politiques énonçant deux cent neuf (209) mandats.^{1/}

- Le document du *Plan d'action sur la santé et la résilience dans les Amériques* établit les lignes directrices d'un plan d'action qui doit être approuvé par consensus dans la perspective du Dixième Sommet et entrer en vigueur d'ici à 2030.
- Le *Programme régional pour la transformation numérique* porte sur les thèmes des écosystèmes numériques et de la connectivité, du gouvernement numérique et ouvert, de la cybersécurité, ainsi que celui de la croissance économique et de la compétitivité. Il encourage l'élaboration de stratégies nationales en matière d'innovation numérique, en mettant l'accent sur les femmes et les groupes en situation de vulnérabilité, et promeut la convergence des initiatives régionales existantes et le renforcement des infrastructures numériques. Il vise à moderniser la prestation des services publics et l'ouverture des données. En matière de cybersécurité, il cherche à stimuler la coopération internationale et l'échange d'informations. Il soutient le renforcement de la coopération en matière de commerce numérique, l'entrepreneuriat, le développement d'industries intelligentes et l'inclusion financière.
- Le document intitulé *Accélérer la transition vers des énergies propres, durables et renouvelables* cherche à promouvoir l'efficacité et l'intégration énergétiques, en accordant une attention particulière aux femmes et aux groupes en situation de vulnérabilité, à exécuter des plans d'action pour l'atténuation des effets du méthane, à œuvrer à la mise en œuvre des objectifs pour l'atténuation des émissions et à élaborer des feuilles de route à

1. Les documents du Neuvième Sommet des Amériques peuvent être consultés à l'adresse ci-après:
<http://summit-americas.org/documentosixcumbre/documentosixsummit.html>.

l'échelle des pays pour accélérer la transition énergétique. Il vise à promouvoir la diffusion des technologies, le financement pour stimuler le développement de systèmes énergétiques à faibles émissions, la bonne gouvernance dans le secteur minier et la fixation d'objectifs pour l'expansion des énergies renouvelables.

- Le document intitulé *Notre avenir vert et durable* vise à s'attaquer à la crise climatique en préservant et en restaurant les écosystèmes, en réduisant les émissions liées à l'utilisation des sols, en tirant parti du rôle des océans dans l'atténuation du changement climatique et en promouvant des modes de production et de consommation durables. Il promeut l'égalité des chances parmi les populations touchées en encourageant la coopération scientifique et l'éducation, en augmentant les financements et les investissements, et en promouvant le développement d'économies à faibles émissions de carbone. Il prend l'engagement de renforcer la protection des défenseurs des droits de la personne travaillant à des questions environnementales.
- Le *Plan d'action interaméricain sur la gouvernance démocratique* comprend des mandats concernant la démocratie et les droits de la personne, le développement durable, la lutte contre la corruption et la participation citoyenne. Il cherche à renforcer les mécanismes de dialogue à l'appui de la Charte démocratique interaméricaine et de l'examen des défis posés à la démocratie et à s'y attaquer. Il promeut des mesures et des conditions qui garantissent une participation plus universelle au processus électoral et reconnaît l'importance des missions d'observation des élections et les principes qui doivent les régir, ainsi que la protection des observateurs. Il vise à protéger les libertés de la presse, d'association, de réunion pacifique et d'expression, et à lutter contre la diffusion de fausses informations. Il promeut la protection des défenseurs des droits de la personne, des droits des femmes, des peuples autochtones et tribaux, des personnes d'ascendance africaine et d'autres populations vulnérables ou marginalisées.

Les groupes techniques *ad hoc* ont été établis au moyen de l'adoption du document « Mise en œuvre du Neuvième Sommet des Amériques: Calendrier conceptuel et procédures de travail » dans le cadre de la Deuxième Réunion ministérielle du GRIC pour 2022, qui s'est tenue à Lima en octobre à l'occasion de la cinquante-deuxième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des États Américains (OEA). Ce document prévoit la création de cinq (5) groupes techniques *ad hoc*, composés d'experts gouvernementaux, à l'appui des progrès réalisés dans la mise en œuvre des mandats adoptés au Neuvième Sommet. Outre la participation d'experts désignés par les gouvernements présents au Neuvième Sommet, il envisage la participation d'experts des institutions membres du Groupe de travail mixte sur les Sommets, ainsi que la prise en compte des recommandations des parties prenantes, y compris la société civile et les acteurs sociaux, de même que des représentants du secteur privé et des jeunes.^{2/}

Les groupes techniques *ad hoc* permettent aux gouvernements de mettre en commun les efforts qu'ils ont déployés pour faire progresser la mise en œuvre des mandats du Neuvième Sommet. Leurs objectifs spécifiques varient en fonction de la nature du document qu'ils traitent:

2. « Mise en œuvre du Neuvième Sommet des Amériques: Calendrier conceptuel et procédures de travail » doc. GRIC/M.2/doc.21/22 rev. 1. Peut être consulté à l'adresse suivante: <http://www.summit-americas.org/GRIC2022/documentos%20GRIC%20Ministerial%202/Notional%20Calendar%20and%20Working%20Procedures%20FRE.pdf>.

- Groupe technique *ad hoc* sur la santé: parvenir à un accord préalable concernant le projet de plan d'action sur la santé et la résilience dans les Amériques ;
- Groupe technique chargé du thème Notre avenir vert et durable: promouvoir l'échange de bonnes pratiques et de connaissances pour la formulation ou l'exécution de plans nationaux, ainsi que la coordination d'activités conjointes et le suivi de la mise en œuvre au niveau national ;
- Groupe technique sur les énergies propres: suivre les progrès de la transition énergétique, partager les meilleures pratiques et coordonner les efforts déployés au niveau régional et national ;
- Groupe technique sur la gouvernance démocratique: assurer la coordination et faire rapport sur la mise en œuvre et des activités conjointes, et identifier les obstacles à surmonter en s'appuyant sur les piliers du Plan d'action interaméricain sur la gouvernance démocratique ;
- Groupe technique sur la transformation numérique: favoriser l'utilisation des mécanismes existants et des activités de suivi axées sur les piliers du Programme régional pour la transformation numérique.

Conformément aux procédures de travail, les groupes techniques *ad hoc* feront rapport au GRIC qui, à son tour, leur fournira des orientations et se chargera du suivi et de l'appui à la mise en œuvre des mandats du Sommet. À cet égard, à l'exception du Groupe technique *ad hoc* sur la Santé et la résilience, à l'issue de la tenue des réunions finales des groupes techniques *ad hoc*, les coprésidences de ces groupes et la présidence du GRIC établiront des rapports à l'intention des ministres des relations extérieures à des fins d'examen. En outre, le premier exercice de rapport sur la situation des groupes techniques a été réalisé à la Première Réunion ordinaire de 2023 du GRIC, qui s'est tenue le 6 avril.^{3/}

Le Secrétariat aux Sommets, en tant que secrétariat technique du processus des Sommets, fournit une assistance technique et des conseils à la présidence et aux gouvernements en vue d'une organisation efficace des réunions des groupes techniques *ad hoc* et de l'établissement de rapports y relatifs, avec la participation des États et des institutions du Groupe de travail mixte sur les Sommets, tout en facilitant la participation de la société civile et des acteurs sociaux, et en mettant leurs recommandations à la disposition des délégations.

2. Réunions

À ce jour, les groupes techniques *ad hoc* ont tenu onze (11) réunions. Deux (2) réunions concernent le Groupe technique *ad hoc* chargé du thème Notre avenir vert et durable ; la première a porté sur la protection des défenseurs de l'environnement et la seconde, sur le transport maritime durable et la préservation des écosystèmes côtiers. Deux (2) autres réunions ont trait au Plan d'action interaméricain sur la gouvernance démocratique: la première a été axée sur les défis qui se posent à la gouvernance démocratique et sur la promotion des droits de la personne dans le système interaméricain, et la seconde, sur la lutte contre la désinformation. D'autre part, le Groupe technique chargé du thème Accélérer la transition juste vers une énergie propre, durable et renouvelable s'est réuni une fois pour écouter la présentation de programmes de transition énergétique par des institutions du Groupe de travail mixte sur les Sommets (GTCC) et œuvrer à la mise en place d'environnements propices aux investissements dans les énergies propres. Le Groupe technique pour le Plan d'action sur la santé et la

3. Le rapport de la présidence a été publié sous la cote [GRIC/O.1/INF.32/23](#) et le rapport final de ladite réunion, sous la cote [GRIC/O.1/doc.98/23](#).

résilience dans les Amériques s'est réuni à six (6) reprises, dont quatre (4) pour des négociations. Les deux (2) autres réunions ont été consacrées, l'une à la présentation de la proposition de la présidence concernant l'avant-projet de plan d'action sur la santé et la résilience, et l'autre à un dialogue avec les représentants de la société civile et des acteurs sociaux, y compris les jeunes et le secteur privé, sur l'avant-projet. Le groupe technique sur la transformation numérique se réunira au second semestre de 2023.

a. Plan d'action sur la santé et la résilience dans les Amériques

Le Groupe technique *ad hoc* sur la santé et la résilience s'est réuni régulièrement entre début février et début juin 2023 pour parvenir à un texte préconvenu sur le Plan d'action sur la santé et la résilience dans les Amériques. Les réunions du groupe technique *ad hoc*, et les négociations qui se sont déroulés dans leur cadre, ont été présidées par Dr Nelson Arboleda, Directeur du bureau pour les Amériques au sein du Département de la santé et des services sociaux des États-Unis.

Le projet de plan d'action est axé sur les effets de la pandémie de COVID-19 et sur le renforcement de la capacité et de la résilience des systèmes de santé de la région pour faire face aux futures épidémies de maladies infectieuses et à d'autres problèmes de santé. Le document tient compte de considérations relatives aux défis socioculturels, économiques, environnementaux et structurels dans les Amériques, ainsi que des engagements pris au niveau mondial par les États en matière de santé et de résilience. Il se compose de cinq parties, chacune comportant plusieurs sections: 1) la promotion d'un accès équitable aux services et produits de santé ; 2) l'investissement dans les systèmes de santé ; 3) le renforcement de la préparation aux situations d'urgence ; 4) la lutte contre les maladies non transmissibles ; et 5) la mise à profit des technologies de manière appropriée.

L'avant-projet de plan d'action a été distribué au nom de la présidence à la fin du mois de janvier 2023 et présenté à la première réunion du groupe technique *ad hoc*. À l'issue de la première réunion, le président a invité les délégations à formuler des observations sur le document. Sur la base des observations reçues, le Secrétariat aux Sommets a consolidé la version révisée de l'avant-projet de plan d'action, qui a ensuite été examinée à la deuxième réunion du groupe technique. Cette réunion a été suivie de trois (3) réunions de négociation supplémentaires. Il s'en est suivi un dialogue avec des représentants de la société civile et des acteurs sociaux (coordonnés par le Secrétariat aux Sommets au sein de groupes thématiques sous-régionaux), de la jeunesse (coordonnés par le *Fonds pour les jeunes entrepreneurs des Amériques – YABT*) et du secteur privé (coordonnés par l'*Americas Business Dialogue – ABD (dialogue des entreprises des Amériques)*). Enfin, une réunion de négociation supplémentaire a été organisée dans le but de parvenir à la version préconvenue des textes en suspens et de tenir compte des contributions présentées à la réunion précédente.

À l'issue de la sixième réunion du groupe technique *ad hoc* tenue le 1^{er} juin, qui a marqué la clôture de la négociation de l'avant-projet de plan d'action sur la santé et la résilience dans les Amériques, ce texte a été transmis au Groupe d'évaluation de la mise en œuvre des initiatives des Sommets des Amériques (GRIC) aux fins d'examen. Après examen par les délégations dans le cadre de la Deuxième Réunion ordinaire de 2023 du GRIC, tenue le 12 juin, sous la direction du Président du GRIC et Coordinateur national des États-Unis pour les Sommets, M. Kevin O'Reilly, le projet de plan d'action a été présenté aux ministres des relations extérieures à des fins d'examen et d'approbation dans le cadre de la Première Réunion du GRIC au niveau ministériel. La réunion du GRIC au niveau ministériel a adopté le Plan d'action le 23 juin 2023 à l'occasion de la session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA tenue à Washington, D.C.

Le dialogue entre les délégations a également bénéficié de la contribution des parties prenantes au processus des Sommets. En particulier, le Groupe de travail mixte sur les Sommets a joué un rôle important: l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) a fourni des observations précieuses, qui ont été reprises par les délégations pour enrichir la formulation du texte négocié. En outre, l'Organisation internationale du travail (OIT) et la Banque de développement d'Amérique latine (CAF) ont apporté leurs contributions.

De même, à la séance de dialogue entre les délégations et les représentants de la société civile et des acteurs sociaux, de la jeunesse et du secteur privé (intégrés dans les groupes thématiques sous-régionaux, le YABT et l'ABD, respectivement), les représentants ont apporté des contributions concrètes au document de négociation. L'ABD a souligné, entre autres, la nécessité de créer des forums de dialogue avec le secteur privé, la promotion de la convergence en matière de réglementation et de mesures visant à stimuler l'investissement, le partage des connaissances et le renforcement de la gouvernance dans le secteur. Le YABT a concentré son attention sur la promotion de la santé mentale, la santé sexuelle et procréative, les formations en matière de santé, la promotion des initiatives des jeunes et la prise en compte des références aux filles et aux jeunes. Pour leur part, les porte-parole des groupes thématiques sous-régionaux ont mis l'accent sur la garantie d'un accès équitable aux services de santé dans le respect de la vie privée, la promotion du dialogue entre les États en matière de santé, la question des droits sexuels et procréatifs, et l'attention portée aux groupes en situation de vulnérabilité, entre autres questions.^{4/}

b. Notre avenir vert et durable

Le Groupe technique chargé du thème Notre avenir vert et durable s'est réuni à deux (2) reprises dans le but de faciliter l'échange de bonnes pratiques et de connaissances en vue de la formulation et de l'exécution de plans nationaux en la matière, et de coordonner des activités conjointes.

La première réunion de ce groupe technique *ad hoc* a porté sur la protection des défenseurs de l'environnement, comme cela est décrit au paragraphe 1.f. du document concerné. Elle s'est tenue le 24 janvier 2023 et a été présidée par M^{me} Monica Medina, Secrétaire adjointe au Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales du Département d'État des États-Unis, et par M^{me} Jane Nishida, Administratrice adjointe du Bureau des affaires internationales et tribales de l'Agence pour la protection de l'environnement des États-Unis.

La coalition de la société civile Alliance for Land, Indigenous, and Environmental Defenders (ALLIED) (Alliance pour les défenseurs de la terre, des populations autochtones et de l'environnement) a été invitée à s'exprimer sur le sujet. Elle a décrit les meurtres et les attaques non létales contre les défenseurs et l'absence d'enquête ou de poursuites sur ces incidents. Elle a recommandé des consultations significatives et itératives avec les défenseurs, la société civile et le secteur privé, de travailler avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) pour développer des plans d'action nationaux pangouvernementaux harmonisés avec l'Accord d'Escazú, de suivre les attaques, de renforcer les mécanismes de protection, de donner la priorité aux enquêtes et aux poursuites concernant les attaques contre les défenseurs et de créer des récits positifs sur les défenseurs.

4. Accès à la liste des documents contenant les contributions présentées lors de la cinquième réunion du groupe technique *ad hoc* sur la santé:
http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/HIST_23/CMBRS02563T02.docx.

Des institutions clés du Groupe de travail mixte sur les Sommets se sont également exprimées. Le Rapporteur spécial sur les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (REDESCA-CIDH) de l'OEA a mis en garde contre la situation difficile que connaissaient les défenseurs des droits de la personne, tout en se félicitant du fait que le système interaméricain est pionnier dans la protection du droit de la personne à un environnement sain. Il a mis en relief la résolution 3/21 de la CIDH et de la REDESCA sur l'urgence climatique et le fait qu'elle intègre une approche fondée sur les droits en la matière.^{5/} Pour sa part, l'unité des politiques de développement durable de la CEPALC s'est exprimée, en sa qualité de secrétariat de l'Accord régional sur l'accès à l'information, la participation publique et l'accès à la justice, en matière d'environnement. Elle a souligné que l'Accord était le premier à intégrer des dispositions relatives à la protection des droits en matière d'environnement et a fait référence à l'approche en trois volets de l'article de l'Accord portant spécifiquement sur les défenseurs de l'environnement, laquelle est axée sur la quête d'environnements sûrs, le renforcement de mesures de prévention et de protection, et la mise en place de mesures d'intervention.

Au cours du dialogue qui a suivi les exposés qu'ils ont présentés, les experts gouvernementaux ont décrit les efforts qu'ils ont déployés pour renforcer la protection des défenseurs de l'environnement au niveau national et les activités de coopération qu'ils ont menées. Ils ont souligné l'existence d'un fonds volontaire pour la mise en œuvre de l'Accord d'Escazú ainsi que la nécessité de mettre en place des consultations publiques pour établir un ordre de priorités dans les mesures prises par l'État, ou avant l'exécution des projets ayant un impact sur les communautés et l'environnement. Il a été fait référence aux bonnes pratiques en matière de législation et de mise en œuvre des politiques liées aux consultations publiques, ainsi qu'à la volonté de partager les données d'expériences et les enseignements tirés. Les experts ont également convenu de la nécessité d'éviter la duplication des efforts au niveau international. Par ailleurs, certaines délégations ont mis l'accent sur les difficultés à coordonner les mesures au niveau national en raison des attributions différentes des gouvernements locaux. D'autres délégations ont parlé essentiellement des efforts visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à prévenir la déforestation, ainsi que de la nécessité d'un financement accru.

En outre, la deuxième réunion du Groupe technique *ad hoc* chargé du thème Notre avenir vert et durable a abordé les paragraphes 3.c. et 3.d. sur la navigation écologique et la protection des écosystèmes côtiers. La réunion s'est tenue le 1^{er} mars 2023, à Panama, à l'occasion de la conférence « Notre océan ». Elle a été présidée conjointement par les délégations des États-Unis et du Panama, conduites par M^{me} Sue Biniaz, Représentante spéciale adjointe pour les changements climatiques au Département d'État des États-Unis, et M^{me} Maxine Burkett, Sous-Secrétaire aux océans, à la pêche et aux affaires polaires au Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales au sein Département d'État des États-Unis, ainsi que par M^{me} Diana Laguna Caicedo, Vice-Ministre panaméenne de l'environnement, et M^{me} Rosilena Lindo Riggs, Vice-secrétaire panaméenne à l'énergie.

Des experts techniques de l'Autorité du canal de Panama et du Mærsk Mc-Kinney Møller Center for Zero-Carbon Shipping ont été invités à la réunion sur le transport maritime écologique. La direction de la coordination interinstitutions de l'Autorité du canal de Panama a souligné la contribution du canal à la réduction des émissions liées au transport, les efforts déployés pour parvenir à la neutralité carbone dans ses opérations et la préservation des écosystèmes environnants. Le Mærsk Mc-Kinney Møller Center a mis en garde contre le risque que les émissions du secteur maritime pourraient

5. La résolution 3/21 peut être consultée à l'adresse ci-après:
https://www.oas.org/es/cidh/decisiones/pdf/2021/resolucion_3-21_spa.pdf.

continuer à augmenter si la tendance se poursuivait. En ce sens, il a recommandé de promouvoir l'efficacité énergétique, la production de carburants de remplacement, l'élaboration de réglementations au niveau mondial pour uniformiser les règles du jeu et l'appui aux pionniers tout au long de la chaîne de valeur afin de parvenir à la neutralité carbone dans le transport maritime, tous ces éléments étant considérés comme les piliers permettant d'atteindre la neutralité carbone des activités d'ici à 2050.

S'agissant de ces exposés, les délégations ont échangé des vues avec les experts et mis en relief les initiatives réalisées, y compris dans le cadre de l'Organisation maritime internationale (OMI), pour réduire la pollution par les navires et la pollution des océans. Les délégations ont échangé sur le développement de stratégies nationales en matière d'hydrogène vert et sur la résilience des infrastructures du secteur logistique face au changement climatique, ainsi que sur l'établissement de budgets publics qui intègrent des variables concernant le changement climatique. Elles ont également examiné la Déclaration de Clydebank sur la décarbonisation du transport maritime, l'établissement de corridors verts nationaux et internationaux et leur compatibilité avec le régime commercial multilatéral. Elles ont également souligné la nécessité de promouvoir des partenariats plus étroits entre les gouvernements et l'industrie et d'inclure les communautés locales et autochtones dans la transition vers des transports à émissions nulles. D'autre part, le principe des responsabilités communes mais différenciées a été abordé, ainsi que besoin de financement pour l'adaptation des infrastructures et des technologies pour réduire les émissions provenant des activités.

Des experts techniques de Conservation International ont été invités à la réunion consacrée à la protection des écosystèmes marins côtiers. Au cours de cette réunion, Conservation International s'est exprimée sur le rôle des écosystèmes de carbone bleu dans le piégeage du carbone et la nécessité impérieuse d'inventorier ces écosystèmes et de les protéger. L'organisation a indiqué qu'entre un quart et la moitié de ces écosystèmes ont été perdus, tout en soulignant le rôle de premier plan que la région jouait dans les stratégies de protection. Elle a indiqué que les solutions basées sur la nature pouvaient contribuer à la protection des sources d'eau pour la production d'énergie à partir de l'hydrogène tout en permettant la capture du dioxyde de carbone et la production de biomasse.

Les délégations ont échangé des vues sur ces questions et présenté des initiatives gouvernementales d'aide à l'atténuation et à l'adaptation. Premièrement, elles ont présenté les efforts déployés pour accroître la part des zones marines protégées. Elles ont mis en évidence des politiques et stratégies nationales en matière de carbone bleu, lesquelles sont axées sur la coordination institutionnelle, la gestion et la restauration des écosystèmes, leur évaluation économique et leur financement, le renforcement des capacités et la sensibilisation du public quant à son importance. D'autres délégations ont souligné l'importance de renforcer les campagnes nationales de recherche et de produire des informations publiques. Les divers efforts déployés pour inventorier le carbone bleu et la volonté de renforcer les capacités à l'étranger dans ce domaine ont également constitué un thème central. D'autres délégations ont mis l'accent sur les solutions basées sur la nature et leur incidence sur le secteur de l'énergie.

En ce qui concerne les institutions du Groupe de travail mixte sur les Sommets, la Banque interaméricaine de développement (BID) a souligné son engagement à stimuler le financement lié à la nature et la prise en compte du capital naturel et de la biodiversité dans ses opérations, ainsi que les activités du laboratoire du capital naturel. Pour sa part, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a mis en relief le travail effectué pour soutenir les États dans la protection des zones maritimes et de leur biodiversité, ainsi que l'assistance fournie dans le cadre des contributions déterminées au niveau national et de la Convention sur la diversité biologique.

c. Accélérer la transition juste vers une énergie propre, durable et renouvelable

La réunion du Groupe technique chargé du thème Accélérer la transition juste vers une énergie propre, durable et renouvelable a porté sur le financement des énergies propres. Elle s'est tenue le 9 mars 2023 et a été présidée par M. Mark Wells, Sous-Secrétaire d'État adjoint au Bureau des affaires de l'hémisphère occidental au Département d'État des États-Unis.

Le Groupe de travail mixte sur les Sommets y a participé activement. Des exposés ont été présentés par l'OEA, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et toutes les banques multilatérales membres du Groupe de travail mixte sur les Sommets. L'OEA, par l'intermédiaire de l'Unité de coordination technique du Partenariat des Amériques pour l'énergie et le climat (ECPA), s'est exprimé sur la centralité du lien entre les concepts d'énergie et de sécurité. Dans le même ordre d'idées, il a souligné que la réalisation d'objectifs techniques nécessitait des accords politiques, qui dans le cas de l'ECPA étaient cristallisés dans ses réunions ministérielles. Il a ensuite annoncé que la Sixième Réunion des ministres mettrait l'accent sur les sources d'énergie propres, l'accès universel à l'énergie, l'efficacité énergétique, l'intégration énergétique au niveau régional, et la résilience. Pour sa part, l'OCDE a mis en garde contre le développement de politiques allant à l'encontre des plans de décarbonisation, telles que les subventions aux combustibles fossiles, et a rappelé qu'à peine un quart des pays de la région avaient pris des engagements en matière de neutralité carbone pour 2050. Elle a présenté des renseignements sur son Programme de mobilisation des investissements et du financement de l'énergie propre (CEFIM), qui vise à fournir une assistance technique et un appui au renforcement des capacités, ainsi qu'à réduire les obstacles techniques aux investissements en matière d'énergies propres.

En outre, la Banque interaméricaine de développement (BID), la Banque de développement d'Amérique latine (CAF), la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE), la Banque de développement des Caraïbes (CDB) et la Banque mondiale ont fourni des renseignements actualisés sur leurs programmes de financement des énergies propres. Les experts des banques ont également présenté une vue d'ensemble de la matrice énergétique régionale et ont indiqué que le rôle de premier plan joué par la région dans le recours aux énergies renouvelables est lié à la disponibilité de l'hydroélectricité. Ils ont abordé les tendances projetées relatives à la contribution des différentes formes d'énergie ainsi que les problèmes persistants en matière de transition, qui sont largement imputables au secteur des transports. À cet égard, ils ont ajouté qu'il existait des problèmes en matière d'efficacité énergétique. Ils ont souligné l'importance d'une plus grande coordination entre l'élaboration des politiques de promotion, la mise en place de cadres réglementaires et les plans d'affaires. Un autre point d'accord portait sur la nécessité d'assurer une sécurité juridique et de mettre en place des cadres réglementaires et fiscaux solides et durables. L'accent a également été mis sur les efforts visant à promouvoir la participation du secteur privé aux plans de transition.

Pour sa part, le secteur privé, représenté par *AES Corporation*, a présenté un exposé sur les critères utilisés par le secteur pour évaluer les possibilités d'investissement en matière d'énergie propre, tels que le respect de l'État de droit, les politiques réglementaires progressistes, les processus d'autorisation définis et l'accès aux liquidités, ainsi que la mise en place de conditions pour attirer les investissements.

Les délégations ont souligné que la promotion des énergies propres contribuait non seulement à limiter la hausse des températures, mais créait également des possibilités de développement et de renforcement de la sécurité énergétique. Elles ont évoqué les stratégies énergétiques nationales visant

à promouvoir des sources d'énergie plus propres, le remplacement progressif des formes d'énergie plus polluantes, les mesures dissuasives pour les projets énergétiques à forte intensité de carbone et l'accès universel à l'électricité. Elles ont souligné que la coopération internationale et le renforcement des capacités étaient essentiels à ces mesures.

d. Plan d'action interaméricain sur la gouvernance démocratique

La première réunion sur le plan d'action a été coprésidée par les gouvernements des États-Unis, du Canada et du Costa Rica, représentés par M. Kevin O'Reilly, Coordinateur national du Sommet pour les États-Unis et Président du GRIC, l'Ambassadeur Hugh Adsett, Coordinateur national adjoint pour le Canada, et l'Ambassadrice Alejandra Solano Cabalceta, Coordinatrice nationale du Costa Rica. Elle s'est tenue le 28 mars 2023 à l'occasion du Deuxième Sommet pour la démocratie et sur le thème « Relever les défis et promouvoir les droits de la personne dans le but de renforcer notre engagement en faveur de la démocratie dans le système interaméricain ».

L'OEA, en tant que Présidente du Groupe de travail mixte sur les Sommets, était représentée par le Secrétaire aux questions continentales, l'Ambassadeur James Lambert, et le Secrétaire au renforcement de la démocratie, Francisco Guerrero. L'Ambassadeur Lambert a souligné la réalisation d'échanges antérieurs en matière de résilience démocratique dans le cadre du processus des Sommets et a mis en relief certains aspects du Plan d'action interaméricain sur la gouvernance démocratique, tels que le renforcement des mécanismes régionaux pour relever les défis qui se posent à la démocratie, la coopération régionale à l'appui de la Charte démocratique interaméricaine, et le droit de vote. Pour sa part, le Secrétaire Guerrero a souligné l'engagement pris au Neuvième Sommet de renforcer le dialogue politique pour relever les défis en matière de démocratie et de coopération à l'appui de la Charte. À cet égard, il a appelé à tirer parti du multilatéralisme pour défendre la démocratie dans la région.

Des représentants d'organisations spécialisées de la société civile se sont également exprimés sur la situation de la gouvernance démocratique dans la région et ont formulé des recommandations. La Due Process of Law Foundation a mis en garde contre l'immixtion dans l'exercice du pouvoir judiciaire, la stigmatisation et la criminalisation des opposants, l'exacerbation de la polarisation par le pouvoir exécutif, la fermeture de l'espace civique, le rôle grandissant des forces armées et la remise en question des systèmes internationaux de justice. Mettant en relief les mécanismes établis dans le cadre de l'OEA, la fondation a appelé à tirer parti de ces capacités existantes pour préserver la démocratie, et à adapter les mécanismes d'observation des élections à la sélection des juges. L'utilisation des mécanismes existants a également été soutenue par le Centre Carter, qui a en outre parlé de la nécessité d'une volonté politique pour que ces institutions remplissent leur mission.

Les principaux points d'accord exprimés tant par les délégations que par les organisations spécialisées de la société civile ont porté, en premier lieu, sur le défi que pose la désinformation pour la démocratie. Deuxièmement, ces acteurs ont exprimé la nécessité pour les démocraties d'apporter des réponses aux problèmes d'inégalité et d'insécurité des citoyens.

Certaines délégations ont précisé que la démocratie ne se limitait pas à la tenue d'élections, mais s'étendait aussi à la reconnaissance des droits des individus, à la séparation des pouvoirs et à la bonne gouvernance, afin d'assurer l'égalité des chances et l'ascension sociale. Elles ont également souligné la nécessité de disposer de meilleurs outils dans le domaine des alertes précoces concernant les menaces pesant sur la démocratie. Elles ont abordé des questions liées au renforcement des systèmes électoraux et ont déclaré que les missions d'observation des élections sont des outils pour la

consolidation de la démocratie. Par ailleurs, elles ont examiné le rôle des technologies numériques dans la protection des droits de la personne, la garantie de l'accessibilité et la promotion du pluralisme, la liberté d'expression, la lutte contre le changement climatique et la croissance économique inclusive.

D'autre part, il convient de noter que, par les mandats énoncés au points 12 et 12.m. du Plan d'action interaméricain sur la gouvernance démocratique, les chefs d'État et de gouvernement s'engagent à continuer de s'acquitter des mandats souscrits au Huitième Sommet en participant activement au Mécanisme de suivi et de mise en œuvre de l'engagement de Lima.⁶ Cet engagement représente non seulement une continuité dans les orientations établies à Lima en 2018, mais facilite également un suivi adéquat de la lutte contre un fléau auquel sont confrontées les démocraties de la région.

La deuxième activité réalisée sous l'égide du Groupe technique *ad hoc* a mis l'accent sur la garantie de l'intégrité de l'information et la lutte contre la désinformation dans les processus électoraux. Elle a été coprésidée par le gouvernement du Canada et coparrainée par le gouvernement du Chili. Elle s'est tenue à l'occasion de la cinquante-troisième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA tenue à Washington, D.C. Le gouvernement des États-Unis y a participé en tant que Président du processus des Sommets, représenté par son Coordinateur national pour le Sommet, M. Kevin O'Reilly, et M^{me} Kerri Hannan, Sous-Secrétaire d'État adjoint du continent américain à la diplomatie publique, aux politiques, à la planification et à la coordination, au Département d'État. Les institutions du Groupe de travail mixte sur les Sommets y ont également participé, y compris l'OEA, avec des exposés présentés par l'Ambassadeur James Lambert, Secrétaire aux questions continentales, M. Francisco Guerrero, Secrétaire au renforcement de la démocratie, et M. Pedro Vaca, Rapporteur spécial pour la liberté d'expression. En outre, M^{me} Maria Celina Conte, Directrice du Secrétariat aux Sommets, a animé la deuxième partie de la réunion.

La première partie a été animée par Christopher Hernandez-Roy, Associé principal et Directeur adjoint du programme pour les Amériques au Centre d'études stratégiques et internationales (CSIS), et a été axée sur un débat entre des experts régionaux et des organisations de la société civile, du monde universitaire et d'acteurs sociaux spécialisés sur les questions de la désinformation et les systèmes électoraux, tels que Chequeado, la Fondation internationale pour les systèmes électoraux (IFES) et la Faculté de communication de l'Université pontificale catholique du Chili. Les experts ont débattu des problèmes causés par la désinformation et des effets des nouveaux outils numériques comme l'IA, sur la propagation de la désinformation et les processus électoraux. La deuxième partie de la réunion a été animée par M^{me} Conte, Directrice du Secrétariat aux Sommets, et a porté sur les contributions des États participants et des parties prenantes au processus des Sommets des Amériques concernant les meilleures pratiques visant à garantir l'intégrité de l'information et à lutter contre la désinformation lors des élections. Les délégations ont déclaré qu'il est important d'assurer que les électeurs disposent d'informations vérifiables et avérées et de lutter contre la désinformation à l'approche des élections. Les délégations ont également parlé de l'importance de protéger la liberté d'expression ainsi que de la nécessité de travailler de près avec le secteur privé, dont les sociétés du secteur des médias sociaux. M. Kevin O'Reilly, Coordinateur national des sommets des États-Unis et Président du GRIC et

6. Lien d'accès à la plateforme en ligne du Mécanisme de suivi et de mise en œuvre de l'Engagement de Lima : <http://compromisodelima.rree.gob.pe/compromiso/Consulta/Verificar>. Actuellement, à la demande du gouvernement péruvien, le logiciel du mécanisme est en voie de transfert du Ministère péruvien des relations extérieures au SG/OEA, en tant que secrétariat technique du processus des Sommets.

l'Ambassadeur Hugh Adsett, Coordonnateur national adjoint pour le Canada et Représentant permanent du Canada près l'OEA, ont prononcé l'allocution de clôture.

e. Programme régional pour la transformation numérique

À ce jour, ce groupe technique *ad hoc* n'a réalisé aucune réunion. On espère que ces réunions pourront se tenir au cours du second semestre de 2023.

3. Bonnes pratiques

Au cours des réunions des groupes techniques *ad hoc*, compte tenu des objectifs énoncés dans le document « Calendrier conceptuel et procédures de travail » pour la phase de suivi et de mise en œuvre du Neuvième Sommet, les délégations ont présenté des bonnes pratiques concernant les avancées obtenues dans la mise en œuvre des mandats adoptés. Afin de faciliter cette tâche, le Secrétariat aux Sommets a invité les délégations à partager ces pratiques à l'aide du formulaire standard pour la présentation d'informations sur les bonnes pratiques.^{7/} Ce formulaire ainsi que tous ceux qui seront présentés à l'avenir serviront de contributions à l'élaboration, par le Secrétariat aux Sommets, d'une base de données en ligne, qui sera accessible au public. La mise au point d'un recueil de bonnes pratiques permet de regrouper de manière systématique et précise les efforts déployés par les États pour mettre en œuvre les mandats.

À ce jour, les délégations du Canada, du Costa Rica, d'El Salvador, du Guatemala, du Mexique et du Panama ont présenté des bonnes pratiques en utilisant le format standard. Toutes les bonnes pratiques ont trait aux mandats énoncés dans le document « Notre avenir vert et durable ». Au nombre des thèmes abordés figurent, entre autres, la consultation et le consentement préalables, les dommages causés à l'environnement et les outils d'évaluation économique, la préservation et l'utilisation durable des forêts, les programmes de réduction des émissions, le soutien aux communautés et aux populations autochtones dans l'utilisation des terres forestières, et la coordination des travaux avec le secteur privé pour promouvoir les bonnes pratiques en matière de développement durable des entreprises.

4. Conclusion

Pour conclure, le système mis en place à ce jour pour le suivi et la mise en œuvre des mandats du Neuvième Sommet des Amériques dans le cadre du GRIC, au moyen de l'établissement de groupes techniques *ad hoc* pour chacun des documents adoptés au Neuvième Sommet, a permis un dialogue et un échange fluides et enrichissants entre les experts nationaux désignés par leurs gouvernements et les experts des institutions du Groupe de travail mixte sur les Sommets, avec la contribution de représentants de la société civile, des acteurs sociaux, du secteur privé et des jeunes. Ce processus permet également d'identifier des bonnes pratiques nationales susceptibles d'être reproduites. La dynamique du travail a été similaire dans tous les groupes techniques, malgré les différences d'objectifs.^{8/}

7. Document publié sous la cote [GRIC/O.7/INF.1/22](#).

8. Le groupe technique dont le fonctionnement diffère est celui sur la santé et de la résilience, où l'objectif d'élaboration d'un plan d'action détermine le contexte de négociation.

Dans presque tous les cas, la participation des États s'est faite par l'intermédiaire d'experts issus des ministères et d'organismes spécialisés compétents dans les domaines examinés. Cela implique non seulement un certain niveau d'échange technique, mais contribue également à la mise en place de réseaux de connaissances dans la région. De même, les discussions tenues entre experts ont été alimentées par des exposés présentés par des institutions du Groupe de travail mixte sur les Sommets et des contributions d'organisations spécialisées de la société civile, y compris des acteurs sociaux tels que les jeunes et le secteur privé.

Les thèmes centraux des réunions tenues à ce jour, définis par la présidence et les coprésidences, sont représentatifs des documents du Neuvième Sommet et de plusieurs priorités du Continent américain. S'agissant des réunions sur le thème Notre avenir vert et durable, les questions de la protection des défenseurs de l'environnement, de la protection des écosystèmes côtiers et du transport maritime durable ont été examinées. En ce qui concerne ces questions, les délégations ont souligné le travail mené dans les enceintes existantes, ainsi que les politiques déjà mises en œuvre et leurs bonnes pratiques. Elles ont également souligné la nécessité de promouvoir l'échange de connaissances dans les domaines techniques et du financement.

La réunion sur l'énergie a permis d'examiner les mécanismes de concertation et de financement internationaux ainsi que la mise en place d'environnements favorables aux investissements. Les exposés des institutions du Groupe de travail mixte sur les Sommets ont fourni aux États, simultanément, une vaste quantité de renseignements sur les programmes de transition énergétique promus par les banques multilatérales opérant dans la région.

En ce qui concerne les réunions sur la gouvernance démocratique, elles ont permis d'examiner les défis auxquels la région est confrontée ainsi que la question de la désinformation. Ces questions avaient déjà été identifiées lors de dialogues et d'échanges précédents comme étant des défis importants. L'accent a été mis sur les recommandations formulées par des organisations spécialisées de la société civile pour y remédier.

Enfin, les réunions sur la santé ont abouti à des textes préconvenus concernant le mandat adopté par les chefs d'État et de gouvernement des Amériques pour élaborer un plan d'action sur la santé et la résilience pour la région. Ce plan s'inscrit dans un contexte post-pandémique et se caractérise par la promotion d'un accès équitable aux services de santé, l'encouragement et la mise à profit des investissements dans les technologies, le renforcement de la préparation aux situations d'urgence et la lutte contre les maladies non transmissibles. Le plan a été élaboré par la présidence et les États participants, dont les discussions ont été enrichies par les contributions du Groupe de travail mixte sur les Sommets, de la société civile et des acteurs sociaux, y compris les jeunes et le secteur privé.

Un autre aspect caractéristique de la phase de suivi et de mise en œuvre par les groupes techniques *ad hoc* a été, et continue d'être, la vaste participation des acteurs du processus des Sommets. Outre les États participants, les institutions qui composent le Groupe de travail mixte sur les Sommets jouent un rôle actif par l'intermédiaire de leurs experts, en apportant des contributions techniques pour enrichir le débat et en mettant à la disposition des États leurs capacités pour continuer à soutenir les efforts déployés au niveau national à l'appui de la mise en œuvre des mandats des Sommets. Des représentants d'organisations spécialisées de la société civile, y compris des organisations de femmes, du secteur privé et des organisations de jeunes, ont également pu partager leurs recommandations avec les délégations.

En ce qui concerne les activités menées, on espère mettre à la disposition des États participants des renseignements sur les prochaines réunions des groupes techniques *ad hoc* concernant les thèmes du Neuvième Sommet, qui verront la participation des différents acteurs du processus des Sommets.

Les documents et les rapports de chacune des réunions des groupes techniques *ad hoc* sont disponibles sur un portail web élaboré par le Secrétariat aux Sommets, qui est mis à la disposition des États participants à des fins de consultation.